

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

Réunion du 20 mai 2021 à Jugendeinrichtung Stutensee (14h00)

ELECTION DU PRESIDENT

Le GECT Eurodistrict PAMINA procède à l'élection au scrutin secret de son Président par le doyen d'âge, M. OFFELE.

Le résultat de cette élection est le suivant :

Nombre d'inscrits	33
Nombre de votants	22
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Ont obtenu :

M. Christoph SCHNAUDIGEL 26 voix

M. Christoph SCHNAUDIGEL, ayant obtenu la majorité absolue des voix des représentants de l'Eurodistrict, est élu Président du GECT Eurodistrict PAMINA pour un mandat de trois années.

ADOPTEE

* *
*

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Une seule liste sur laquelle figure les deux vice-Présidents est déposée :

- M. Fritz BRECHTEL : 1^{er} vice-Président
- M. Rémi BERTRAND : 2^{ème} vice-Président

Cette liste est adoptée à l'unanimité avec une abstention par vote à main levée.

Les représentants suivants sont donc élus vice-Présidents de l'Eurodistrict pour un mandat de trois années :

- M. Fritz BRECHTEL : 1^{er} vice-Président
- M. Rémi BERTRAND : 2^{ème} vice-Président

ADOPTEE

* *
*

Délibération n°13/2021 - Composition du Bureau : élection des représentants

Le Bureau comprend douze membres dont le Président et les deux vice-Présidents. Une seule liste sur laquelle figure les neuf secrétaires est déposée :

MM. HIRSCH, HUBER, Mme KOCHERT, MM. MENTRUP, OFFELE, SCHERRER, SEEFELDT, WALTER, WOLF

Cette liste est adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

Les représentants suivants sont donc élus membres du Bureau de l'Eurodistrict pour un mandat de trois années :

Secrétaires du Bureau de l'Eurodistrict PAMINA :

MM. HIRSCH, HUBER, Mme KOCHERT, MM. MENTRUP, OFFELE, SCHERRER, SEEFELDT, WALTER, WOLF

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°14/2021 : Délégations d'attribution au Président

Après en avoir délibéré, le GECT Eurodistrict PAMINA approuve le renouvellement des délégations au Président, à savoir :

- la signature au nom et pour le compte de l'Eurodistrict de tous contrats, toutes conventions, baux de locations, lettre de commande et marchés nécessaires pour la réalisation des missions de l'Eurodistrict,
- la signature de tous actes, pièces juridiques et comptables nécessaires au fonctionnement de l'Eurodistrict,
- le traitement des demandes de subventions directes inférieures ou égales à 5.000 €,
- la nomination du directeur général des services,
- la délégation de signature générale au directeur général des services.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°15/2021 : Délégations d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le GECT Eurodistrict PAMINA approuve le renouvellement des délégations au Bureau, à savoir :

→ Finances

- La création et/ou modification des régies d'avances et de recettes
- La préparation des orientations budgétaires, du budget primitif et du budget supplémentaire
- Le traitement des demandes de subventions directes inférieures ou égales à 5.000 €
- La passation des marchés publics à procédure adaptée

→ INFOBEST

- Le suivi et la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA pour la période 2021-2023,

→ Coopération avec Vis-à-Vis

- Le suivi de la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de l'accord de coopération Vis-à-Vis 2020-2023

→ INTERREG Rhin supérieur

- Le suivi des programmes INTERREG V et VI Rhin supérieur
- Le suivi et la mise en œuvre du projet INTERREG « Société civile Rhin supérieur »
- Le suivi et la mise en œuvre du projet INTERREG « Offre de soins PAMINA - Développement de l'offre de soins de santé de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA », notamment en termes de recrutement et de marchés pour les études
- Le suivi et la mise en œuvre du projet INTERREG « MobiPAMINA - Étude de faisabilité pour un concept de mobilité multimodale pour l'Eurodistrict PAMINA dans le cadre du projet INTERREG V Rhin Supérieur », notamment en termes de recrutement et de marchés publics
- Le suivi et la mise en œuvre du microprojet INTERREG « PAMINA – Conférence des jeunes Protection du climat »
- Le suivi de la clôture des projets INTERREG « Bassin d'emploi PAMINA » et « Le Passe-Partout »

→ PAMINA-SPORT

- Le suivi et la mise en œuvre de la subvention pour ce projet sur la période 2021 à 2023

→ Administration générale

- La mise en place d'un plan de formation, de mutuelles santé et prévoyance et du télétravail pour les personnels recrutés en direct
- La mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA) pour les personnels recrutés en direct

→ Divers

- Le suivi et la mise en œuvre des contrats de services civiques
- Le suivi et la mise en œuvre de l'initiative INTERREG Volunteer Youth (IVY) – jeune volontaire européen pour une période de maximum 6 mois
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Erasmus+ : La Jeunesse dans les espaces transfrontaliers
- Le suivi du plurilinguisme : apprendre la langue du voisin

ADOPTÉE

* *
*

**Délibération n°16/2021 : Composition de la commission d'appel d'offre :
désignation des représentants**

Après en avoir délibéré, le GECT Eurodistrict PAMINA procède à l'élection au scrutin public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres (CAO).

Une seule liste est déposée.

Titulaires :

M. BOHRER, Mme GANSTER, MM. OFFELE, WALTER, WOLF

Suppléants :

M. BURKHART, Mme ISINGER, MM. HUMMEL, KLIPFEL, SCHAILE

La seule liste déposée obtient 26 voix et en conséquence, les cinq sièges de titulaires et les cinq sièges de suppléants sont élus à l'unanimité.

Les représentants suivants sont élus membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires :

M. BOHRER, Mme GANSTER, MM. OFFELE, WALTER, WOLF

Suppléants :

M. BURKHART, Mme ISINGER, MM. HUMMEL, KLIPFEL, SCHAILE

Le Président informe l'Eurodistrict qu'il désignera par un arrêté à intervenir, le représentant qui présidera la CAO, en qualité de représentant du Président de l'Eurodistrict.

ADOPTÉE

* *
*